

CLISSON et ses MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

*Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés*

CHAPITRE V
Le château de Clisson
IV°

CONSTRUCTIONS ET REPRISES DU XVe SIÈCLE ET DES SIÈCLES SUIVANTS

II° CONSTRUCTIONS DU XVe SIÈCLE

Pour la commodité du visiteur, nous allons joindre à la description de ces édifices du XVe siècle, celle de plusieurs ouvrages du XVIe, qui leur ont été ajoutés, mais qu'il est difficile d'étudier à part. Nous traiterons de ces derniers dans l'ordre où ils se présenteront à nous, au cours de notre examen du château.

Le duc François II, nous l'avons dit, paraît bien l'auteur des diverses reprises du XVe siècle, qui se remarquent dans l'ancien château. Clisson fut une de ses résidences préférées ; c'était une partie de l'héritage de son père, qu'il semble avoir aimée tout particulièrement, surtout pendant la période brillante de son règne, alors qu'oublié de ses devoirs, se livrait au luxe et aux plaisirs. Il y tint donc sa cour plusieurs fois, et y donna des fêtes et des chasses en l'honneur d'Antoinette de Maignelais, darne de Villequier, sa maîtresse.

En 1464, il avait déjà fait des restaurations et de nouveaux aménagements dans les appartements du vieux château, et il en réparait les défenses extérieures; car il était menacé d'une guerre avec la France, et Clisson fermait l'une des entrées de la Bretagne¹.

En 1466, ainsi que le prouvent deux mandements de cette année, il résolut de transformer complètement cette forteresse, si utile à la garde du duché, et d'y adjoindre, à l'Ouest, une enceinte très étendue, plutôt pour en accroître la force et en faire une place de guerre, digne de son importance, que pour en augmenter les logements ; car cette enceinte n'est composée que de tours et de courtines d'une destination exclusivement militaire.

¹ Dès le mois de septembre 1463, le duc « *commist Guion Le Heuc pour faire faire les réparacions et fortifications de Cliczon, et en faire les mises, pourveu que à ce feus- sent présens et appellez Perrot Le Roy et Pierre Pitaut, pour contreroleurs* » (Archives de Nantes, registre de chancellerie B 4, folio 56 verso). Voir aussi D. Lobineau, « *Hist. de Bretagne* », tome page 689 ; — D. Morice, *Preuves*, III, col. 119: « *200 livres pour employer en la réparation de Cliczon* » (Compte d'Olivier Baud, trésorier des guerres, 21 mars 1465) ; — Travers, II, p. 136.

Les appartements de l'ancien château, que le duc commença certainement par faire restaurer et remanier à son goût, continuèrent à lui servir de logements, ainsi qu'à sa cour. Puis un second château, distinct et séparé, ou, pour mieux dire, une vaste enceinte fortifiée, dans laquelle on pouvait même faire camper des troupes, fut adjointe au côté Ouest de la vieille demeure des sires de Clisson, côté le plus accessible et le moins bien défendu.

Le premier château, ayant conservé son fossé Ouest m, devint une forteresse particulière, indépendante de la seconde. Malheureusement François accablé d'affaires et sans cesse aux prises avec les rois de France, ne put exécuter ses projets aussi vite qu'il aurait voulu².

Le 19 mai 1466, le duc commença par confirmer dans leurs charges, les menseurs et contrôleurs des travaux de Clisson, déjà nommés en septembre 1463 (*Archives de Nantes, registre de chancellerie, B 4, folio 56 verso*) ; puis, le 23 mai suivant, adressa un mandement (*Ibidem, registre B 4, folio 58 verso*) aux receveurs des terres et seigneuries ayant formé le douaire de sa mère, la feue comtesse d'Etampes, à savoir Clisson, Lépine-Gaudin, Château-fromont, Loyaux, Saint-Père-en-Rays, Saint-Lumine, Couëron, Indret et le Pélerin, leur ordonnant de consacrer tous les revenus de ces terres (sauf le montant des nages de ses officiers et de ceux de la feue comtesse) aux constructions de Clisson, « *pourceque, écrivait-il, nous voulons faire mettre en estat de fortification et reparation noz chastel et ville de Clisson qui en sont bien indigens, de manière que saucune entreprinse estoit faite d'ennemis sur iceulx (que Dieu ne vueille !), l'on y puist résister et obvier* ». Ces revenus devaient être ainsi employés « *d'an en an, jusques à perfection et accomplissement dudit euvre* ». Les travaux étaient donc considérables et d'importance à durer plusieurs années. Dans ce mandement il est aussi question de réparer les murailles de la ville : par conséquent, ces murailles existaient avant le règne de François II.

L'ouvrage avança si lentement³ que, dix ans après, François II jugea nécessaire d'en presser l'achèvement. Il avait alors de graves raisons de redouter une attaque de Louis XI. Ayant perdu l'appui du duc de Bourgogne, tué devant Nancy, le 5 janvier 1477, il dut faire alliance avec le roi d'Angleterre. Cependant, par le traité d'Arras, conclu avec Louis XI, le 21 février 1477, deux années de paix furent encore données à la Bretagne ; et d'ailleurs, en ces jours, le roi de France s'occupa principalement de mettre la main sur une

² Sur les travaux de François II, à Clisson, voir D. Lobineau, L pp, 447, 511, 544, 553, 589, 604, 608, 651. 685, 689, 715, 731, 761, 713, 777, 779.

³ Le registre de chancellerie de 1468, folio 155 (*Archives de Nantes*), mentionne l'« *institution de Jean Fresneau dans l'office de menseur des oeuvres et réparations de Clisson* ».

partie de l'héritage du duc de Bourgogne.

Le 19 février 1477 (Registre de chancellerie B 8, folio 21 verso), Francois II adressait un autre mandement à « *Ramonnet de Boissy, capitaine de Clisson, et à Jehan Pantin, Johannot de Biou et Mery des Roches* », leur ordonnant de « *se transporter à Cliczon en toute diligence, pour parfaire et accomplir les faulses brayes, tour, belouart et moenneaux⁴ qui sont encommencez à faire environ de la basse court⁵ dudit chasteau, entre iceluy chasteau et ladite ville, selon le divis d'icelles choses* ».

Les bois « *nécessaires à la fortificacion et emparement de la ville* » avaient été achetés à un certain « *Hervé du Planteix* ». Le duc commandait de les faire amener à Clisson, ajoutant que tous les frais des travaux seraient payés par « *les receveurs, fermiers et miseurs des deniers ordonnez pour les euvres de fortificacion de Cliczon* », d'abord sur leurs recettes encaissées. En cas d'insuffisance de ces dernières, les receveurs avanceraient le montant des frais, sur « *les deniers du temps à venir* » ; et enfin pourraient même imposer « *les habitans les plus puissans dudit lieu, chacun suivant sa faculté et puissance* », en donnant bonne sûreté à ces habitants, pour la restitution des sommes avancées par eux.

Les fossés et douves de la « *basse court* » du château devaient être curés et nettoyés, et leurs terres transportées hors de la ville, par les habitants des paroisses voisines, obligés d'ordinaire à faire « *le guet et garde* » dans le château, et à quelque seigneurie qu'ils appartinssent, mais sans préjudice pour l'avenir. Les mêmes habitants seraient tenus d'abattre et charroyer tous les bois destinés aux fortifications de la ville et du château, et de participer à tous les autres travaux nécessaires.

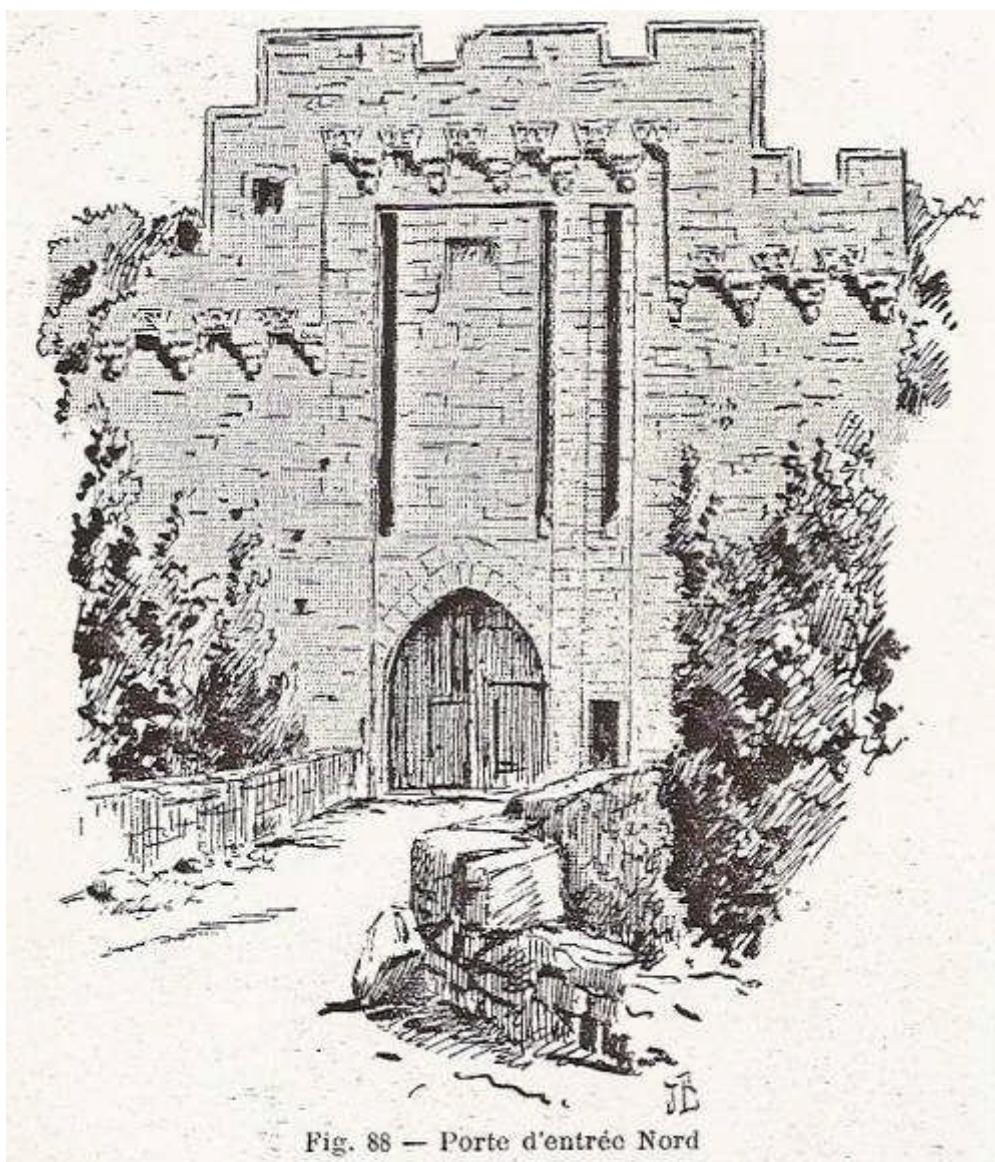
Le mandement de 1477, on le voit, s'occupe non seulement des fortifications nouvelles ajoutées au château, mais bien aussi des réparations à faire aux murs de la ville. Son effet dut être grandement entravé par les événements de la fin du règne de Francois II ; et ce prince, après avoir élevé, il est vrai, plusieurs parties de la nouvelle enceinte du château de Clisson, qui lui font grand honneur, mourut, comme nous le montrerons, en laissant son oeuvre inachevée.

⁴ L'on appelait *moenneaux* ou *moineaux*, les petits ouvrages saillants, guérites, échauguettes, complétant le flanquement d'une courtine.

⁵ Les mots *basse court* désignent l'ensemble de la nouvelle enceinte, à l'Ouest du vieux château.

1° LA GRANDE PORTE D'ENTRÉE NORD

La grande et belle porte n, ouvrant vers le Nord, devint la principale entrée du château. Elle est surmontée d'une galerie à créneaux et à mâchicoulis, qui descend et se continue un peu, des deux côtés du cadre du pont-levis. Nous savons que la galerie à mâchicoulis du bâtiment Y est aussi crénelée et d'un modèle analogue, et c'est ce qui nous a fait croire que, comme la porte Nord n, cette galerie a été construite sous François II. Nous trouverons une galerie semblable au sommet de la tour p, autre oeuvre de François II.



Le cul-de-lampe qui termine chacune des deux consoles de mâchicoulis les plus rapprochées de la porte, est orné d'une petite figure humaine, encadrée de deux bras qui paraissent soutenir la console. D'autres consoles, plus éloignées de la porte, semblent avoir été ornées d'armoiries sur écussons

triangulaires, aujourd'hui très frustes.

Entre-chaque console des mâchicoulis est sculpté en relief un petit arc en accolade, enveloppant un ornement tréflé, le tout présentant les caractères de la fin du XVe siècle.

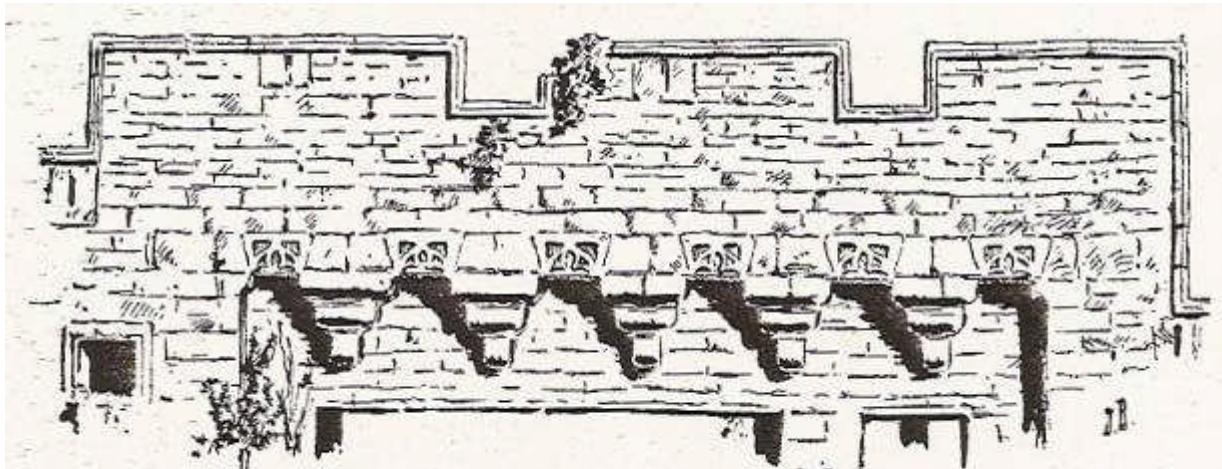


Fig. 89 — Porte d'entrée Nord : détail

Un écusson sur une grande pierre carrée dont on ne voit plus que l'emplacement vide, était encastré dans la partie supérieure du portail, au-dessous des mâchicoulis. Comme cette partie du château n'a été construite que bien après sa confiscation sur la fille et les petits-fils du connétable, nous pensons que cette pierre ne devait point porter le lion couronné de Clisson⁶, mais l'écu de Bretagne d'abord, et plus tard celui de Bretagne-Avaugour⁷.

La baie de cette porte est comprise dans un retrait rectangulaire ou cadre, destiné à loger le tablier relevé d'un large pont-levis. Les deux bras de ce pont-levis jouaient dans les deux étroites ouvertures verticales que l'on remarque au dessus de la porte, l'une à droite, l'autre à gauche. Le tablier, ainsi manoeuvré, retombait sur l'extrémité d'un pont jeté sur le fossé.

L'on voit à droite de la grande porte, en regardant du dehors, une poterne à laquelle correspondait un petit pont-levis fort étroit, mû par un seul bras, et dont le tablier relevé venait aussi s'appliquer dans un retrait rectangulaire du mur. La poterne s'ouvrait au fond de ce retrait.

⁶ Clisson portait : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.*

⁷ Les Avaugour, comtes de Vertus, descendants du fils naturel de François II, portaient : écartelé aux 1^{er} et 4^e d'hermines, aux 2^e et 3^e contrécartelé aux 1^{er} et 6^e de France au lambel d'argent, aux 2^e et 3^e de Milan ; sur le tout, d'argent au chef de gueules, qui est Avaugour.

Le pont traversant le large et profond fossé du château, et s'arrêtant à l'endroit où le tablier mobile du pont-levis pouvait le rejoindre, avait été formé primitivement de passerelles de bois, supportées par des piles de pierre. Les abords de son entrée extérieure étaient gardés par deux guérites non couvertes, faisant saillie, de chaque côté, sur le fossé, et reposant, celle de gauche sur deux corbelets, celle de droite sur trois corbelets de pierre.

Dans la suite, les passerelles de bois mobiles furent remplacées par un pont de bois fixe ; car dans le marché passé en 1714 entre Joachim des Cazeaux et un maître charpentier, pour la réparation des charpentes du château (Voir page 7), il est porté que « *le principal pont d'entrée du château sera refait de neuf* ». Ce marché nous fournit le détail des poutres nécessaires au travail, avec la manière de les assembler.

Enfin au pont de bois succéda une maçonnerie pleine, et, jusqu'au vide couvert par le tablier du pont-levis, le pont devint une véritable chaussée. Aujourd'hui, le vide de l'ancien pont-levis est lui-même muré.

Sur la courtine, à droite de la poterne, en regardant du dehors, une échauguette élégante et originale, couverte d'un toit de pierre de forme triangulaire, surveillait, par un mâchicoulis, une petite porte basse débouchant au fond du fossé.

La grande entrée du château est reliée à la tour p dont nous parlerons plus loin, par une belle courtine dont le chemin de ronde est abrité d'un simple parapet à meurtrières, sans mâchicoulis⁸ ; et au fossé de la vieille barbacane, par une courtine surmontée d'une galerie crénelée, comprenant 17 trous de mâchicoulis.

C'est en particulier dans ce magnifique portail Nord, avec son couronnement à créneaux et mâchicoulis, et dans la petite échauguette voisine, tous deux présentant les caractères les plus nets du style gothique à son déclin, et certainement postérieurs à 1466, que divers auteurs ont vu, nous ne pouvons imaginer pour quelle cause, une imitation du style sarrazin. Quelques-uns ont même désigné la petite échauguette à droite du grand portail, sous le nom étrange et ici tout à fait inexplicable de *moucharabi* !

2° LE PETIT FORT

La défense de l'entrée Nord du château avait été encore augmentée, probablement après la mort de François II et à l'extrême fin du XVe ou au début du XVI^e siècle, par un fortin détaché extérieur, appelé le Petit Fort. Ce for-

⁸ En raison de son parapet, semblable à celui de la tour o, cette courtine nous paraît, comme la tour o, appartenir à la série de travaux qui a suivi le mandement de 1477.

tin consistait en une « tour ronde »⁹ regardant le Nord, dont les fossés venaient rejoindre les grandes douves du côté Nord du château, et qui couvrait les abords du pont. De tout cela il ne reste rien de visible aujourd'hui.

La « tour ronde » était placée vis-à-vis le clocher de l'ancienne église de Notre-Dame (reconstruite de nos jours), et occupait l'emplacement de la maison de M. le docteur Méchinaud, aujourd'hui habitée par M. le docteur Doussain. En 1857, il y avait, a-t-on dit, dans cette maison, les restes d'un souterrain « communiquant avec la douve du château »¹⁰. Si cette communication a réellement existé, les gens du fortin pouvaient monter dans le château par la porte basse, surveillée par une échauguette, que nous, avons mentionnée plus haut (page 229). Le sous-sol de la même maison renfermait aussi un caveau dans l'angle duquel était une pierre marquée d'une date qui malheureusement ne nous a pas été transmise. Toute la cave de la maison semblait une partie de la base du fortin¹¹.

La « tour » formait donc un ouvrage détaché, une *tête-de-pont* ou, comme on disait jadis, un *boulevard*, destiné à empêcher l'accès au pont de la grande entrée du château. Placé au dessus du coteau rocheux qui descend à la Sèvre, ce boulevard, assez écarté du château, devait en masquer la face Nord et contribuer grandement à sa défense.

C'était un petit bastion rond, assez bas, terrassé et revêtu, auquel la qualification de « tour ronde » ne convient pas exactement. On le traversait, suivant l'usage du temps, par un passage en ligne brisée, ouvrant vers l'Ouest, contre le grand fossé du château, pour gagner l'entrée du pont jeté sur ce fossé.

Nous dirons plus loin qu'une des portes de la ville de Clisson, la porte Saint-Jacques, était aussi couverte par un petit boulevard extérieur, bastion bas à face arrondie, analogue au Petit Fort, et que l'on traversait par un passage en ligne brisée. A Nantes même, devant les portes Saint-Pierre et Saint-Nicolas, deux boulevards extérieurs du même type, mais très grands et très puissamment terrassés, ont subsisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On les traversait par un passage en ligne brisée, s'ouvrant sur leur côté, afin de présenter plus de difficultés à l'ennemi qui aurait voulu les forcer. Celui de la porte Saint-Nicolas, démolî en 1790 pour préparer l'emplacement de la belle place Royale, datait de 1499-1500 ; celui de la porte Saint-Pierre, démolî quelques années plus tôt, n'avait été achevé qu'en 1534, mais était de fondation un peu plus ancienne.

Nous n'avons pas sur le Petit Fort dont il ne reste plus le moindre ves-

⁹ Notes de M. Perraud.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Il parait que la maison de M. le docteur Doussain a été restaurée de fond en comble, et que l'on ne voit plus rien d'ancien dans ses caves.

tige, de renseignements suffisants pour nous permettre d'assigner une date certaine à sa construction. Ses points de ressemblance probables avec les boulevards Saint-Pierre et Saint-Nicolas de Nantes, ouvrages dont la date est connue, nous engagent à l'attribuer à l'extrême fin du XVe siècle, c'est-à-dire au début si orageux du règne de la duchesse Anne, ou aux premières années du XVIe siècle.

Le Petit Fort, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par tout le quartier intérieur de la ville, situé entre le château et l'église Notre-Dame, est cité formellement dans la « *Déclaration et dénombrement de la châtellenie de Clisson, fournie au roi le 10 avril 1679, pour la réformation du terrier du domaine royal, par Claude de Bretagne¹², baron d'Avaugour, comte de Goëlo, baron d'Ingrande et de Montfaucon, seigneur de Clisson¹³* ».

Dans ce texte, le quartier dont nous venons de parler est dénommé « *le Petit Fort* », et comprend plusieurs maisons. Ce fort n'existeit donc déjà plus en 1679, et depuis longtemps, puisqu'il était alors remplacé par des maisons ; mais sans doute les restes en étaient toujours reconnaissables. L'on en distingue encore le tracé sur le plan de la ville, levé en 1809, joint au présent ouvrage. L'on verra, sur ce plan, que le passage traversant le Petit Fort, était bien en angle presque droit avec le pont du château, et que ce Petit Fort était semblable au boulevard couvrant la porte Saint-Jacques.

3° LES TOURS o p

Les deux belles tours rondes o p flanquent les deux angles de l'extrémité Ouest de la nouvelle enceinte. Elles sont d'une très solide construction, bien supérieure à celle des bâtiments de l'ancien château de Clisson, et offrent une certaine analogie avec les tours du château de Nantes qui regardent la ville.

L'on peut se convaincre, en considérant notre plan du château, que leurs murs sont d'une grande épaisseur. Si l'on n'y voit pas, à l'extérieur, comme aux tours du château de Nantes, l'alternance régulière d'assises hautes et d'assises minces, tout au moins le parement de la tour p, à l'angle Nord-Ouest de l'enceinte et vers la ville, est-il formé de belles et grosses pierres de granit, bien appareillées, dont la hauteur varie selon les assises, mais est toujours égale sur chaque assise. Toutefois, ces pierres ne sont pas de même largeur.

¹² Claude II d'Avaugour (frère de Louis), qui hérita de Clisson en 1669 et décéda en 1699.

¹³ Archives de Nantes, registre B 12 ; folios 18-21.

Pour la tour o, à l'angle Sud-Ouest, au lieu de mâchicoulis, elle n'a qu'un simple parapet à talus ; son parement est composé de petites pierres, moins bien préparées que celles de la tour p, mais toujours de hauteur égale sur chaque assise, et variant de hauteur suivant les assises. Il nous semble qu'elle a été bâtie après la tour p qui, à en juger par ses mâchicoulis et son parement plus soigné, doit appartenir à la même série de travaux que la grande porte d'entrée Nord. La tour o pourrait bien être la « tour » mentionnée dans le mandement ducal de 1477 (Voir page 226), destiné à faire achever les travaux déjà « encommencez ».

1° La tour o

Nous la décrivons la première, parce que c'est elle dont le visiteur rencontrera tout d'abord la face interne, en venant de la grande cour du château du XVe siècle.

La tour o, à l'angle Sud-Ouest de la nouvelle enceinte, n'a pas de Mâchicoulis, comme nous l'avons dit plus haut ; son chemin de ronde est protégé par un épais parapet à talus ; garni d'une large échauguette, près de sa jonction avec la courtine qui rejoint la tour r.

Cette échauguette ne surveille aucune porte basse, et ses mâchicoulis ont dû servir simplement de débouché à des latrines donnant sur le fossé.

Dans le parapet de la tour o sont ouvertes cinq embrasures, dont quatre étaient armées de bouches à feu de divers calibres. Quant à la cinquième, de forme rectangulaire, c'est une fenêtre dont l'appui a été démolie. Chaque bouche à feu était fixée sur un cadre, uni à une traverse dont les extrémités se logeaient dans des trous carrés, creusés à la base de la partie antérieure de l'embrasure. L'on ne trouve pas ces trous à la première embrasure, à partir de l'échauguette : c'est qu'ici la traverse occupait un vide, laissé à dessein entre le parapet et la maçonnerie du chemin de ronde. Les petits canons, ainsi fixés sur des cadres de bois, recevaient, près de la culasse, une pièce cylindrique mobile, contenant la charge et devant laquelle on plaçait le boulet, sans avoir besoin de remuer le canon.

Le chemin de ronde, avec un parapet percé de meurtrières, se continue sur les courtines qui relient la tour o à la tour p et à la tour r.

La tour o renferme un sous-sol et au dessus, une magnifique salle basse, chauffée par une cheminée et voûtée en arc brisé sans nervures ; dont le plancher était supporté par un assemblage de solives, reposant sur une forte poutre et sur des consoles de pierre. Sous-sol et salle basse sont percés d'embrasures de canon, avec encoignures de défilement, pour se gager des coups de l'ennemi.

Bien que le tir de ces pièces fût restreint, par leur fixité même, à un but invariable, les trois étages de feux de la tour o devaient cependant être redoutables aux assaillants.

A la voûte de la salle basse pend un double crochet de fer, objet de contes patibulaires ridicules, dignes de l'histoire de Barbe-Bleue, et auquel on n'a jamais suspendu qu'un falot, peut-être aussi un garde-manger. L'entrée de la salle où l'on descendait, de la cour, à l'aide d'un escabeau, est rectangulaire. A droite, pour éclairer la salle, s'ouvre une fenêtre, autrefois divisée horizontalement en deux parties par un meneau de pierre, dans lequel, dessus et dessous, était scellée une grille. L'une des extrémités de ce meneau horizontal, s'encastrait dans une entaille pratiquée au pilier qui sépare la fenêtre de la porte d'entrée.

Au dessus de la voûte de cette grande salle, se trouve une pièce en forme d'hexagone irrégulier, prenant jour sur la cour par une haute et large-fenêtre rectangulaire, garnie de deux petits bancs de pierre contre ses parois, et jadis divisée par deux meneaux se coupant à angle droit, qui ont disparu. Cette pièce est encore surmontée d'un étage, éclairé aussi sur la cour par une petite ouverture munie d'un seul siège de pierre sur l'une de ses parois. L'on y accédait, de l'étage inférieur, par un joli escalier en vis, dont la cage circulaire se voit à l'angle Nord de la façade. Adossés à cette cage, les conduits des cheminées, à consoles finement taillées, des deux étages supérieurs que l'on vient de décrire, se réunissent au conduit de la cheminée de la salle basse, en un tuyau commun, mais sans se confondre. Une jolie gargouille sort de l'angle formé par ce tuyau et par la cage de l'escalier.

La façade sur la cour de la tour o forme un pignon à deux rampants, orné à gauche d'un crochet sculpté en figure d'animal, et à droite d'une autre jolie gargouille gothique. Le pinacle fleuronné de cette façade, gît à terre, à côté de celui de la façade de la tour voisine p.

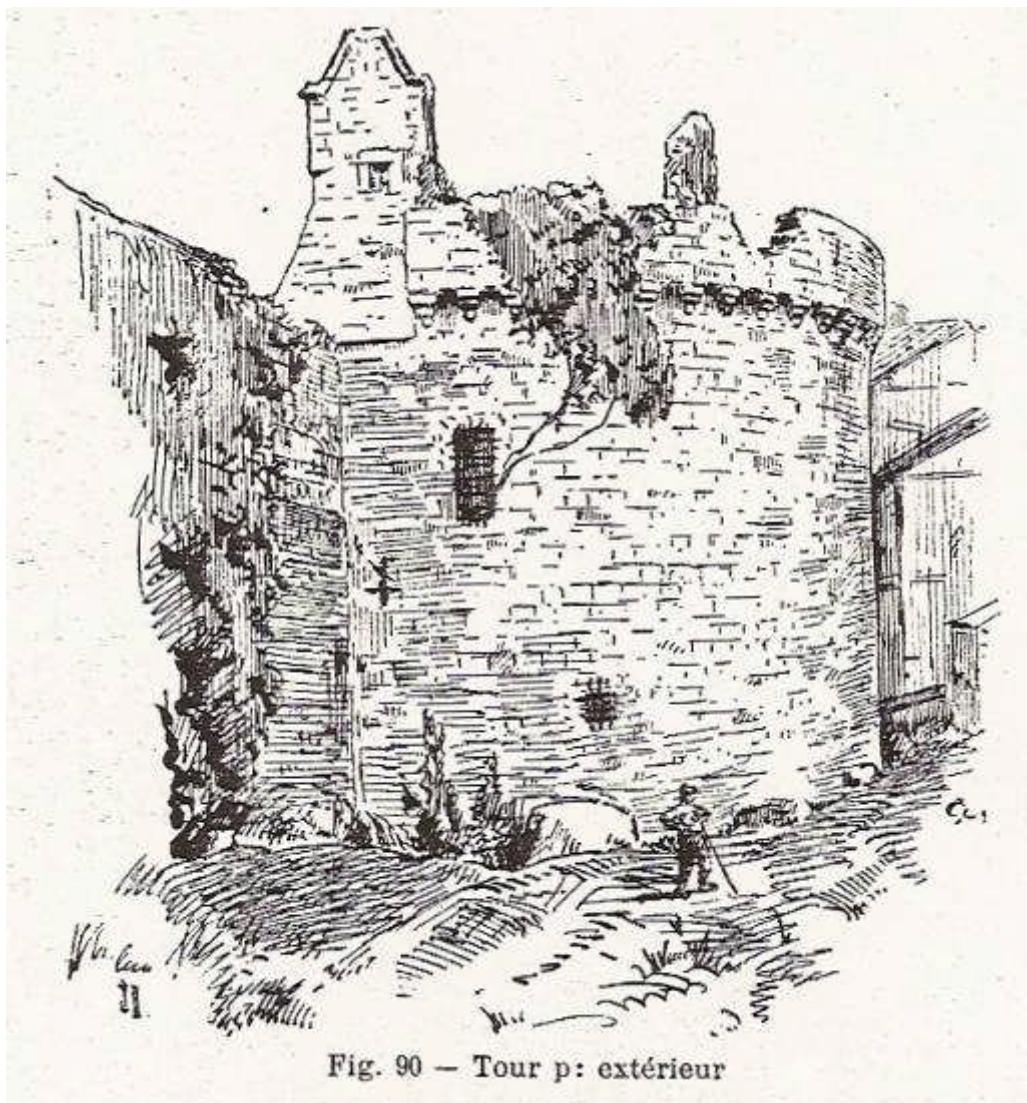
Le toit de la cage du petit escalier, appuyé sur un petit pignon latéral orné de crochets, se reliait à angle droit avec la toiture de la tour, et l'eau de ces toits s'égouttait sur le chemin de ronde, d'où elle s'écoulait au dehors, par des conduits ménagés à travers le parapet.

A droite et à gauche de la tour o, aux points de jonction de celle-ci avec les courtines voisines, sont deux embrasures basses pour canon, avec angles de défillement, dans lesquelles on descend par quelques marches. Celle de droite est renfermée dans un des deux ressauts q, qui flanquent la courtine se dirigeant vers la tour p.

Déchue de son importance militaire, la tour o a servi de prison à la justice de là châtellenie, L'on donne à la grande salle, le nom de *prison des femmes*.

2° La tour p.

La tour p qui regarde la ville et flanque l'angle Nord-Ouest de la nouvelle enceinte, est couronnée d'une galerie à créneaux et mâchicoulis, du même type que celles du logis Y et de la grande porte d'entrée Nord.



Nous savons que ces trois galeries crénelées sont du règne de François II. Toutefois d'autres parties du château remontent à la même époque, et ne sont couronnées que d'un simple chemin de ronde avec parapet à meurtrières ; et nous pensons qu'elles appartiennent à une seconde série de travaux : nous voulons parler de la tour o, des courtines qui l'avoisinent, et de la courtine reliant la grande entrée Nord à la tour p.

En abordant la tour p, on remarque un couloir ouvrant sur la cour et qui lui sert d'entrée. Il est venté en berceau, avec une porte à chaque bout.

Les débris du battant extérieur ont été déposés dans une ouverture pratiquée à droite de l'entrée. Ce battant était soutenu sur ses gonds par trois pentures de fer, dont celle du milieu, plus longue que les autres et perforée à son extrémité, était traversée par un piton encore scellé à la muraille, et dans lequel on introduisait une grosse broche de fer qui assurait la fermeture.

Après avoir descendu cinq marches de pierres de taille, on rencontre un épais dormant en madriers de chêne, maintenu en dedans par des pattes de grande dimension, et en dehors par six forts arcs-boutants de fer, scellés au mur, et par trois larges bandes de fer, fixées à la voûte en un même scellement. Il encadre et retient par trois gonds un battant aussi de chêne et fort épais, bardé de quatre bandes de fer, parallèles aux pentures, et muni d'une serrure énorme et d'un verrou à *moraillon*.

Ce battant est percé d'un guichet, muni d'un volet de fer troué, avec piton de fermeture. Il ouvre sur le palier d'un large escalier au bas duquel est un couloir, aboutissant à un cabinet d'aisances, ménagé, dans l'épaisseur de la muraille. L'escalier descend à une belle et vaste salle rectangulaire, voûtée en berceau, régnant sur un sous-sol percé d'embrasures de canon.

Dans le sous-sol, au dessus de l'embrasure du Nord-Est, est une ouverture garnie d'une grille et de trois barreaux de fer, destinée tant à l'éclairage de la pièce qu'à l'usage d'armes à feu portatives.

La salle voûtée est munie d'une cheminée et présente elle-même, vers l'Est, deux embrasures de canon, entre lesquelles est une cellule, sorte de retrait épargné dans l'épaisseur de la muraille, et qui a dû servir de cachot. Ce retrait est fermé sur le fossé, par deux fortes grilles accouplées, à mailles serrées, celle du dedans fixé par le bas à un haut et large panneau de chêne, destiné à empêcher toute communication avec le dehors. Du côté de la salle, une autre grille, à travers laquelle on pouvait surveiller le prisonnier, surmontait la porte de la cellule. Le battant de cette porte, jadis retenu à gauche par un dormant dont les trous de scellement sont toujours visibles, et à droite par des gonds qui existent encore, a été remplacé par un battant, provenant d'une autre porte du château et qui, fixé à demeure, interdit aujourd'hui l'entrée du retrait.

Malgré toutes nos recherches et sauf ce que nous allons dire un peu plus loin, c'est ici le seul local à destination pénale que nous ayons réussi à découvrir dans le château. L'air et la lumière y pénètrent abondamment ; il est exempt d'humidité, et ne ressemble en rien aux oubliettes inhumaines dont l'ignorance s'est plu à dorer la vieille forteresse, sans apporter d'ailleurs la moindre preuve de leur existence, et pour cause. Les unes, en effet, ne sont que la base de la tour D privée de ses planchers ; les autres sont la fosse des latrines que renferme le bâtiment X, décrit plus bas et qui n'est pas antérieur au xvite siècle.

Du côté du Sud, un jour douteux pénètre dans la salle de la tour p, par

un soupirail ouvert à travers la voûte, et dont l'orifice carré, donnant sur la cour, était divisé par une barre de fer horizontale, et fermé, en outre, par six gros barreaux entre-croisés.

A la voûte pend un crochet à deux branches, qui a servi aux mêmes usages que celui de la tour o, c'est-à-dire à suspendre un falot et probablement aussi un garde-manger.

A l'origine, la salle de la tour p devait être affectée au logement de la garnison, et le petit réduit ménagé dans l'épaisseur du mur, dont nous avons parlé, a pu servir de cachot ou de cellule de punition.

Plus tard, quand le château eut été dégarni de troupes, la salle tout entière servit de prison à la justice de la châtellenie. La double porte du couloir d'entrée, le guichet à volet de fer de la porte intérieure, conviennent bien à une prison, et doivent remonter à cette époque¹⁴. C'est alors sans doute que cessa l'usage du cachot, exigé précédemment par la discipline militaire, et que l'entrée de ce cachot ou réduit fut condamnée. Les prisonniers ont d'ailleurs laissé sur les murs de la salle divers grossiers dessins. D'après la tradition du pays, c'était la *prison des hommes*.

L'on a dit que les jugements des magistrats de la châtellenie se rendaient, à une certaine époque, dans la salle supérieure de cette tour p, salle hexagonale dont nous allons parler. La chose est vraisemblable ; car il était naturel et conforme aux usages de placer la salle de justice au dessus de la prison. Cependant, vers le XVIIe siècle tout au moins, une autre salle de justice se trouvait dans la ville, la salle voûtée de la tour p continuant à servir de prison. En effet, dans le marché déjà souvent cité, en date du 18 avril 1714, passé entre Joachim des Cazeaux, seigneur du Hallay, et un maître charpentier, il est question d'un *Auditoire*, près de la halle : « *A la halle, proche la maison du Sr Vrignaud, il est nécessaire de mettre une pièce passante de l'Auditoire à la maison du Sr Fleuret, de 17 pieds de long...* » Il résulte de ce texte qu'en 1714, l'*Auditoire* touchait à la halle, et que son angle supportait le bout d'une des poutres de cette halle, dont l'autre bout reposait sur l'angle d'une autre maison. Le terme *Auditoire* désigne le lieu où les magistrats d'une juridiction subalterne rendaient la justice.

Suivant un vieux Clissonnais, interrogé par M. Perraud, la salle de justice civile était bien « au bas de la halle », où on en voyait quelques restes vers 1850, dans l'écurie de M. Barbotin ; mais la salle de justice *criminelle* ou *haute justice* était « *au château* », c'est-à-dire probablement dans la salle

¹⁴ Il y avait toutefois au faubourg Saint-Jacques une autre prison, devant la tenue Peloulier, et donnant sur la douve de la ville (Voir page 64). A-t-elle servi concurremment avec celle du château, mais pour la punition de délits légers ? A-t-elle remplacé celle du château, à une époque plus récente ? Les deux hypothèses sont admissibles.

hexagonale de la tour p. Cette explication nous semble très satisfaisante¹⁵.

Selon le même témoignage, il y avait dans la tour p ou aux environs, avant 1793, une chambre pleine de poudre éventée et mouillée.

La tour p supporte d'élégants bâtiments d'une construction très soignée, dont la face sur la cour forme un pignon garni de crochets, sculptés en figures d'animaux fantastiques.

Ces bâtiments comprenaient une salle hexagonale, comme celle de la tour o; puis, au dessus de cette salle, un étage aujourd'hui démolî, et, vers l'angle Est, une chambre, actuellement en ruines. De cette chambre, l'on pénètre dans la cage carrée d'un petit escalier tournant, vrai chef-d'oeuvre d'un maître tailleur de pierre du XVe siècle, et qui faisait communiquer l'étage détruit avec la salle hexagonale du dessous. Les dispositions adoptées pour l'éclairage, les conduits des cheminées et la toiture, sont les mêmes que pour la tour o.

L'on monte de la cour aux bâtiments supérieurs de la tour p, par un escalier extérieur qui mène à gauche sur la courtine rejoignant la tour o, et à droite sur- le chemin de ronde de la tour p, en passant, dans cette dernière direction, sous une arcade rampante, c'est-à-dire qui suit l'inclinaison de l'escalier.

La galerie à créneaux et mâchicoulis de la tour p était découverte, et le toit des bâtiments supérieurs ne s'étendait pas sur elle : son mince parapet n'eût pas été capable de le supporter.

La tour p se relie à la grande porte Nord par une courtine avec chemin de ronde, abrité par un simple parapet percé de meurtrières, et sans mâchicoulis (Voir page 229).

De même, la courtine regardant l'Ouest et reliant les tours o p, n'avait qu'un chemin de ronde à parapet et sans mâchicoulis. Deux petits ouvrages ou ressauts rectangulaires q q masquaient ses points de jonction avec les tours o p, et augmentaient sa force de résistance. Celui de ces deux ressauts qui touche à la tour o, renferme, comme nous l'avons dit (page 233), une embrasure de canon, d'une forme savante et dans laquelle on descend par un petit escalier.

La tour p flanque à la fois l'extrémité Ouest et tout le côté Nord du château du XVe siècle, et son feu en battait le pont-levis et le pont d'entrée. Ce pont dont le débouché extérieur a été couvert par le Petit Fort ci-dessus dé-

¹⁵ En 1732, Pierre Hallouin était sénéchal de la juridiction de Clisson. Il rendit, cette année, un arrêt obligeant la terre des Doucinières à payer une certaine rente au recteur de Cugand (Archives de Cugand). A la fin du XVIIe siècle, Jean Hallouin de la Pénissière avait déjà été pourvu de la même charge. En 1771, Mtre Jacques-Louis Cornu des Guignardières était sénéchal de Clisson, et son père, portant les mêmes prénoms, l'avait été avant lui ; Mtre Alexandre-Augustin Favereau était alloué de cette juridiction (Pétition des habitants de la Trinité, en 1771, dans nos Pièces Justificatives).

crit, était encore protégé, du côté de la Sèvre, par le bastion x dont nous parlerons bientôt. La grande entrée du château, au début du XVI^e siècle, était donc parfaitement fortifiée, selon toutes les règles de l'art militaire du temps.

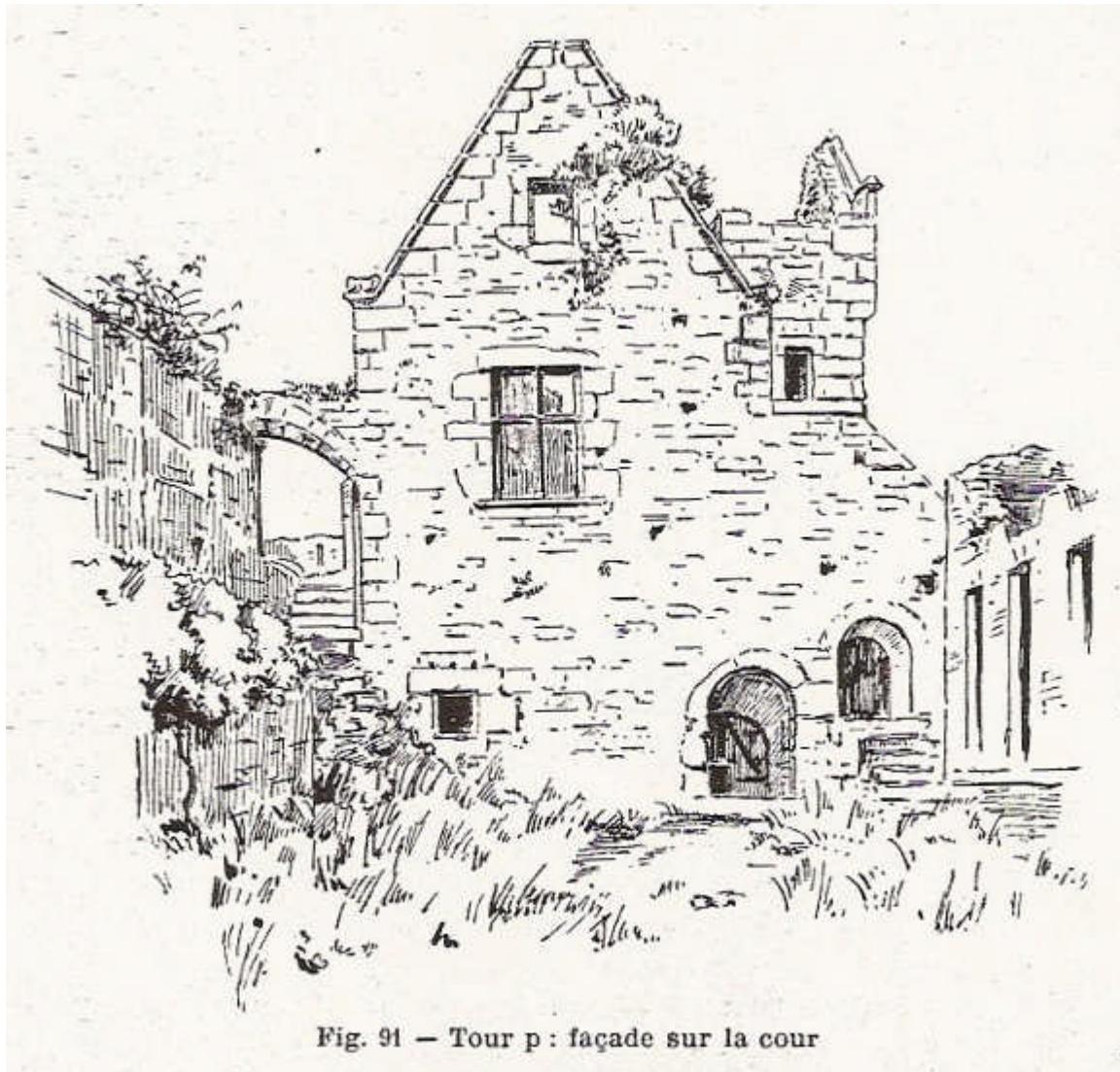


Fig. 91 — Tour p : façade sur la cour

Il est vrai qu'à la même époque, le côté du château regardant la campagne et le plus exposé; n'était pas aussi bien défendu. Un bastion (le bastion w) et un double fossé, séparé dans sa longueur par une fausse braie, étaient ses meilleurs ouvrages. Le duc, en mourant, l'avait laissé inachevé. Aussi, même après la construction postérieure de la tour r, il fut jugé nécessaire, à la fin du XVI^e siècle, d'envelopper toute la face Sud du château ancien et nouveau, d'une ligne bastionnée, bien terrassée, basse et à angles aigus, suivant l'usage nouvellement adopté.

Il est certain qu'il entrait dans les vues du duc François II de fortifier le côté Sud aussi complètement que le côté Nord du château ; mais le temps et l'argent firent défaut à ce prince, pour l'exécution de ses projets. Le mande-

ment de 1477 (Voir page 226) nous a appris qu'à cette date, les travaux de Clisson n'étaient encore guère avancés.

Nous ferons observer, à ce propos, que ce fut aussi par la grande entrée sur la ville, que François II commença le château de Nantes, resté lui-même inachevé quand il mourut.

Il y a lieu de creire que la tour p a porté le nom de tour des Bourgeois, soit parce qu'elle regardait la ville, soit parce qu'elle avait été bâtie avec une contribution levée sur les bourgeois¹⁶, soit parce que la garde en était confiée aux bourgeois, soit pour toute autre cause. Dans la Déclaration de la châtellenie de Clisson pour la réformation du terrier du domaine royal, fournie le 10 avril 1679 par Claude II d'Avaugour (Voir page 231), nous lisons, au folio 20 verso : « . . . rente sur une maison joignant à la rue qui conduit de la porte Saint-Jacques au jour à ban et au devant de tour des Bourgeois du chasteau ». Il semble que la tour désignée par ce texte soit la tour p : il n'est pas impossible que ce soit la tour o ; mais c'est certainement l'une des deux¹⁷.

La cour formée par les façades internes des tours o p et de la courtine qui les relie, est encore, malgré son triste état d'abandon et de ruine, un type très intéressant d'une cour de château à la fin du XVe siècle, et qui présente un grand caractère artistique. Les peintres et les illustrateurs de livres historiques ou de fantaisie, pourraient utilement venir s'en inspirer. Le visiteur admirera la belle ordonnance des bâtiments et de leurs étages, le goût varié et exquis qui a présidé à leurs dispositions respectives, leurs matériaux choisis et soigneusement travaillés, l'ornementation sobre et élégante de leurs façades, qui semble vouloir faire oublier aux habitants du château le caractère sévère et effrayant des parties défensives de l'extérieur.

L'on est ainsi amené à supposer que les plans et les dessins des tours o p, et même de toute la nouvelle enceinte du château, avec ses deux belles portes d'entrée Nord et Sud, si monumentales, ont été demandés à quelque célèbre architecte. Le nom de Mathelin Rodier se présente alors tout naturellement à notre esprit; car ce grand artiste, excellent ingénieur militaire, fut l'architecte favori du duc François II, chargé par ce prince d'achever la cathé-

¹⁶ Nous avons vu (page 226) que, dans son mandement du 19 février 1477, François II oblige les bourgeois de Clisson à faire l'avance, en cas de nécessité, des sommes nécessaires à l'achèvement de la nouvelle enceinte du château.

¹⁷ Dans cette déclaration que l'on peut lire aux Archives de Nantes, registre B12, le four à ban de Clisson est mentionné « la tour des Bourgeois du château, entre deux murs de l'enceinte urbaine », c'est-à-dire probablement dans l'angle formé par la face Ouest et la face Sud de cette enceinte (Voir le plan de Clisson en 1809). Dans le même document, il est question d'un jeu de paume qui se trouvait à droite de la grande porte du château, vis-à-vis la courtine et la grosse tour d'angle, sur l'emplacement occupé au XIXe siècle, par les écuries de MM. Durand, Vilaine et Jarossay (Notes de M. Perraud).

drale de Nantes, et, en 1466, de rebâtir le château de cette ville. Or, nous savons (Voir page 225) que ce fut aussi en 1466, que le duc se résolut à fortifier d'une nouvelle enceinte le château de Clisson.